

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 12
Pouvoirs : 01

Pour 12
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
05/03/2025
Date d'affichage :
17/03/2025

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le dix mars,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Messieurs François POCCARD-MARION (pouvoir à Maryse FAVRE) et Bernard PRAIZELIN.

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2025/03/015 : Approbation de la convention entre la commune de Peisey-Nancroix et l'association S.P.A. de Savoie pour une « Fourrière tous animaux » pour l'année 2025 (Renouvellement)

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal une convention à renouveler entre la commune de PEISEY-NANCROIX et l'association S.P.A. de Savoie concernant la Fourrière tous animaux.

La S.P.A. accueille d'année en année de plus en plus d'animaux : chiens aux parcours compliqués, abandonnés ou réquisitionnés pour maltraitance, chats, et nouveaux animaux de compagnie (NAC) tels que les petits rongeurs, tortues, oiseaux et lapins.

Afin de faire le maximum pour ne pas refuser les animaux en provenance des communes, la S.P.A. propose une convention Fourrière Tous Animaux pour l'année 2025, avec une participation de 0,85 € par habitant.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** la participation demandée ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes et notamment ladite convention ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE AU JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de séance,
Romain GIACHINO



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

